

MAIRIE DE SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES



Votre mairie / Actualités / **Suspension du projet éolien de Champalounat**

SUSPENSION DU PROJET ÉOLIEN DE CHAMPALOUNAT

24/10/2024

Depuis 2019, Iberdrola France étudie la faisabilité d'un projet éolien en forêt communale de Saint-Pardoux-Mortierolles, en partenariat avec la commune et l'Office National des Forêts (ONF).

Après plusieurs années d'études, nécessaires pour concevoir le futur parc éolien, Iberdrola France fait le choix de suspendre le développement de son projet, pour des raisons liées aux contraintes aéronautiques qui s'appliquent sur la zone d'étude.

En effet, la réglementation en matière de distance aux radars militaires ayant évolué au cours du développement du projet éolien de Champalounat, elle ne permet plus aujourd'hui d'implanter des éoliennes sur la zone étudiée.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale ne sera donc pas déposé aux services de la Préfecture de Creuse.

Iberdrola France reste néanmoins fortement engagé dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. En accord avec la commune de Saint-Pardoux-Mortierolles et l'ONF, la zone d'implantation potentielle des éoliennes de Champalounat reste réservée par Iberdrola France pour conduire de nouvelles études dans le cas d'une éventuelle évolution des règles aéronautiques militaires.

Partagez l'article

